

# Le Bagotier



Journal Sainte-Hélène-de-Bagot

OCTOBRE 2022

À LA UNE

03 MOT DU MAIRE ET DE LA  
DIRECTRICE GÉNÉRALE

04 **CAMPAGNE ANTI-  
VANDALISME**

05 RÉSUMÉ DU PROCÈS-  
VERBAL

09 AVIS PUBLIC

10 CCU - APPEL DE  
CANDIDATURES

11 STATIONNEMENT  
DE NUIT

13 VACCINATION  
ANTIGRIPPALE  
À SAINTE-HÉLÈNE

13 GUIGNOLÉE ET PANIER  
DE NOËL

14 RAMONAGE CHEMINÉE

15 GRANDE CONSULTATION  
JEUNESSE

17 TABATA

18 HALLOWEEN

19 SOIRÉE CONTE EN  
PYJAMA

19 CLÉ DE TENNIS



L'HALLOWEEN ET SA COLLECTE DE BONBONS  
DÉTAILS EN PAGE 18

Restez informés via [www.sainte-helenedebagot.com](http://www.sainte-helenedebagot.com)

Municipalité de Sainte-Hélène de Bagot Loisirs Sainte-Hélène

Faire parvenir vos documents à publier en format Word AVANT le 10 de chaque mois  
pour la parution du mois suivant à [mun@sainte-helenedebagot.com](mailto:mun@sainte-helenedebagot.com)

421, 4<sup>e</sup> Av., Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0  
[www.sainte-helenedebagot.com](http://www.sainte-helenedebagot.com)

**CONSEIL MUNICIPAL**



**MAIRE**  
RÉJEAN RAJOTTE  
450 791-2297



**CONSEILLÈRE #1**  
HÉLÈNE DUFAULT  
450 888-0024



**CONSEILLER #2**  
MARTIN DOUCET  
450 502-0457



**CONSEILLER #3**  
ROBERT CHEVRIER  
450 502-4411



**CONSEILLER #4**  
PIERRE PARÉ  
450 278-2327



**CONSEILLER #5**  
MICHEL DAIGLE  
450 230-2230



**CONSEILLER #6**  
DANIEL PLANTE  
819 388-0036

**PERSONNEL  
MUNICIPAL**

450 791-2455

**BUREAU MUNICIPAL FERMÉ LE VENDREDI**

**MICHELINE MARTEL | Directrice générale**  
Poste 2240 • dg@sainte-helenedebagot.com

**SYLVIE VANASSE | Directrice générale adjointe**  
Poste 2250 • adj@sainte-helenedebagot.com

**MARTINE LUPIEN | Adjointe administrative**  
Poste 0 • mun@sainte-helenedebagot.com

**BRIGITTE GENDRON | Technicienne administrative**  
Poste 2340 • info@sainte-helenedebagot.com

**LUC GÉLINAS | Directeur des travaux publics**  
Poste 2260 • travauxpublics@sainte-helenedebagot.com

**FRANCIS RAJOTTE | Directeur service des incendies**  
incendie@sainte-helenedebagot.com

**OLIVIA BOURQUE | Coordinatrice en loisirs**  
Poste 2310 • loisir@sainte-helenedebagot.com

**RAYMOND LESSARD | Officier municipal en bâtiment**  
Poste 2230 • inspecteur@sainte-helenedebagot.com  
Horaire : MARDI : 8 h à 11 h | JEUDI : 8 h à 11 h



**NUMÉRO D'URGENCE  
TRAVAUX PUBLICS  
SEULEMENT**

Voici des exemples d'une urgence possible :



Fuite d'eau



Problème d'égout



Entrave à la circulation

En dehors des heures ouvrables de bureau :

**450 250-2481**

# La municipalité VOUS INFORME



## Mot du MAIRE

Réjean Rajotte  
Maire

Bonjour chers citoyens et citoyennes,

Voici quelques nouvelles de la Municipalité.

**Vandalisme** : J'aimerais solliciter votre collaboration pour sensibiliser principalement les jeunes au vandalisme. La Municipalité travaille à rendre les espaces publics propres, avec de beaux équipements, à chercher des subventions et à construire, mettre en place et entretenir ces équipements. Malheureusement, certaines personnes ont un malin plaisir à les abîmer et même parfois à les détruire. Vous savez, chers citoyens et citoyennes, que c'est tout le monde qui paye pour la remise en état. Nous demandons votre collaboration pour arrêter ces individus et qu'ils payent les dégâts pour lesquels ils sont responsables. Nous vous invitons à contacter la police si vous êtes témoin d'incidents, car la situation s'amplifie.

**Dézonage** : La Municipalité entreprend la dernière étape pour finaliser le processus de dézonage d'une partie du lot en bordure de l'autoroute appartenant à monsieur André Lévesque. La CPTAQ a autorisé le dézonage, ensuite le ministère des Affaires municipales (MAMH) l'a approuvé il y a à peine quelques semaines. Le règlement de la MRC des Maskoutains a été reconnu conforme et est entré en vigueur. Il reste maintenant l'étape de modification du règlement de zonage de la Municipalité. Ce dézonage vise six hectares, dont deux sont commerciaux et quatre résidentiels.

**L'eau et les futurs développements** : Nous tenons également à vous informer que la Municipalité travaille toujours à voir les options pour agrandir son approvisionnement en eau potable et augmenter la capacité de traitement des eaux usées pour les futurs développements sur son territoire. Ce processus est très long et laborieux et nécessite énormément de démarches avec les ministères.

**Nouvelle station d'épuration des eaux usées** : La construction suit son cours. Toutefois, un retard est prévu, car les équipements de mécanique de procédés pour le traitement ne pourront pas être livrés à temps. Cependant, outre ces équipements, le reste de l'usine va bon train et sera montée à la date prévue du 31 décembre 2022.

**Le CPE** : La directrice générale du CPE Plus Grand que Nature, accompagnée de la chargée de projet et l'équipe d'architectes, ont présenté les premiers plans au conseil de la Municipalité pour la construction du CPE 60 places à Sainte-Hélène. Il reste certains détails à régler pour que le dossier puisse être transmis au ministère. Les démarches avancent bien et tout le monde est motivé et mobilisé pour ce beau projet. Très important de noter que pour le moment, le CPE ne prend pas encore d'inscriptions. Dès que la liste sera ouverte, nous vous informerons.

L'automne est arrivé. Soyez vigilant et prudent et pensez à nos agriculteurs qui emprunteront beaucoup les routes pour le temps des récoltes.

Bon automne et admirez les belles couleurs de notre beau Québec.



## Mot de la DIRECTRICE GÉNÉRALE

Micheline Martel, OMA  
Directrice générale  
et greffière-trésorière

Hélénois et Hélénoises,

Octobre, mois où les températures plus froides s'installent, où les feuilles se colorent, mais où il est encore temps pour les activités extérieures. Amusez-vous !

C'est aussi le moment où les enfants se transformeront pour le soir de l'Halloween. Vous trouverez dans ce journal les informations concernant la soirée du 31 octobre, soir d'Halloween à Sainte-Hélène. Les conseils de sécurité sont de mises autant pour les enfants que les adultes. C'est un soir pour s'amuser et il ne faut pas qu'un accident arrive. Pour les automobilistes, amusez-vous à rouler en-dessous des limites permises pour cette soirée et préservons les petits monstres, princesses, super-héros et fantômes qui sillonneront les rues à la recherche de friandises. De plus, les membres du Comité des loisirs vous accueilleront au presbytère pour le parcours d'Halloween et la distribution des bonbons. Passez les voir.

Je réitère qu'il y a beaucoup d'informations qui ne sont pas disponibles dans Le Bagotier dû aux éditions limitées. Pour recevoir toutes les nouvelles, nous recommandons de vous abonner soit à l'Infolettre que vous recevrez par courriel ou au Facebook **Municipalité de Sainte-Hélène de Bagot**.

Nous avons eu des nouvelles pour la **fibres optique** par la compagnie Cooptel uniquement. Le rang Saint-Augustin Sud et le rang Sainte-Hélène sont en processus d'activation et si tout se passe comme prévu, les travaux devraient être terminés à la fin d'octobre 2022. Pour le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> Rang, ils sont en processus d'activation et la fin des travaux est prévue pour la fin novembre. Pour le 4<sup>e</sup> Rang et le rang Saint-Augustin Nord, les demandes de permis et construction sont en cours et le déploiement est prévu d'ici la fin de l'année 2022.

Pour finir, nous avons terminé les travaux d'asphaltage d'automne, pour l'ajustement des regards et de l'asphaltage manuel et super-colle à différents endroits. Aussi, le resurfacement d'une partie du rang Saint-Augustin et du coin du chemin Brouillard. Également, plus d'un kilomètre dans la courbe du chemin Richard. Nous tenons à vous remercier de votre collaboration et votre courtoisie pendant la période des travaux.

N'hésitez pas à nous joindre ou voir notre site Internet si vous avez des questions règlementaires pour l'automne, notamment, concernant les abri-d'auto, le stationnement, etc.

Au plaisir de vous croiser.

# CAMPAGNE ANTI-VANDALISME



Plusieurs biens publics ont été abimés ces derniers mois, nous vous demandons de sensibiliser votre entourage à la conservation et à la préservation de ces biens.

**Ce sont vos taxes qui paient pour les vols, les bris et les infractions.**



**Si vous êtes témoin d'acte de vandalisme, n'hésitez pas à communiquer avec le service d'urgence des travaux publics au 450 250-2481 ou la Sûreté du Québec.**



Le conseil municipal a pris la décision de modifier des aspects du Bagotier, dont notamment de faire des résumés de certaines décisions en suivi des séances du conseil, au lieu de mettre l'entièreté des procès-verbaux, et ce, dans le but d'alléger la lecture et de la rendre plus agréable. Nous intégrons l'ordre du jour de la séance, donc si un sujet vous intéresse, mais qu'il n'est pas dans les résumés, n'hésitez pas à consulter le procès-verbal dans son intégralité, disponible en tout temps sur le site Internet de la Municipalité et si un citoyen n'a pas accès à Internet, il pourra en demander un exemplaire papier.

## RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

# 4 OCTOBRE 2022

Résumé de certains aspects du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot tenue le mardi 4 octobre 2022, à 19 h 30,

### ORDRE DU JOUR

<b>1</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE</b>	5.1	Rapport résumé du représentant de la Municipalité à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM);
1.1	Constatation du quorum et déclaration d'ouverture de la séance;	5.2	Station d'épuration – Mandat et autorisation de produire une demande de modification du certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) – Approbation;
1.2	Période de questions;	5.3	Modification du CA de l'Environnement – Mandat WaterOClean;
<b>2</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>	5.4	Usine – Extra pour raccordement de la conduite d'aqueduc existante au nouveau bâtiment – Ratification;
2.1	Ordre du jour – Adoption;	5.5	Relais routier Petit et baie de lavage – Avenant à l'entente industrielle – Approbation;
2.2	Procès-verbal – Adoption;	<b>6</b>	<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>
2.3	Comptes payés et à payer – Adoption;	<b>7</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
2.4	États comparatifs – Dépôts;	7.1	Règlement de concordance au SAR – Alain Delorme – Mandat;
2.5	Règlement numéro 591-2022 relatif au traitement des élus municipaux;	7.2	Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – Ouverture de candidatures – Approbation;
2.6	TECQ – Mise à jour annuelle et réclamation – Approbation;	7.3	Garage au 787, rue Principale, Sainte-Hélène-de-Bagot – Lot 4 426 605 – Non reconnaissance du droit d'usage et de droit acquis – Avis;
2.7	MAMH – Avis de refinancement – Chalet des loisirs – Approbation;	<b>8</b>	<b>TRAVAUX PUBLICS</b>
2.8	MAMH – Avis de refinancement – Chalet des loisirs – Concordance courte échéance – Approbation;	8.1	Chède au garage municipal – Construction en régie – Approbation; REPORTE
2.9	Rôle d'évaluation foncière – Dépôt;	8.2	Asphaltage manuel – Vel-cour asphalte Itée – Approbation;
2.10	Le Bagotier – Taux applicables aux publicités pour 2023 – Approbation;	8.3	Service de vacuum pour puisards – Vacuum Drummond inc. – Approbation;
2.11	Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels – Création et nomination;	8.4	Ponceau Chemin Courtemanche – Travaux d'urgence – Ratification;
2.12	RH – Direction générale – Ajustement salarial 2023 – Approbation;	<b>9</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
<b>3</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE</b>	9.1	Dek hockey – Proposition de modification – Autorisation;
3.1	Incendie – Demandes mensuelles – Approbation;	9.2	Skatepark – Achats et réparation de modules – Autorisation;
3.2	Incendie – Rapport mensuel – Prendre acte;	9.3	Permis d'alcool – Soirée des fêtes le 19 novembre 2022 – Autorisation;
3.3	Programme de prévention incendie – Prendre acte;	9.4	Soirée des fêtes de la Municipalité – Dépenses – Autorisation;
3.4	Programme de formation des pompiers – Approbation;	<b>10</b>	<b>AFFAIRES DIVERSES</b>
3.5	Service incendie – Embauche – Approbation;	<b>11</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
<b>4</b>	<b>TRANSPORT</b>	<b>12</b>	<b>CLÔTURE DE LA SÉANCE</b>
4.1	Règlement numéro 592-2022 relatif à la circulation des véhicules tout terrain (VTT) et des motoneiges sur les rues – Avis de motion et projet de Règlement;		
4.2	Chemin Richard – Décompte progressif 1 – Paiement – Autorisation;		
4.3	Rang Saint-Augustin – Décompte progressif 1 – Paiement – Autorisation;		
<b>5</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>		

## 2.5 Règlement numéro 591-2022 relatif au traitement des élus municipaux

Le Règlement concernant le traitement des élus municipaux n'avait pas été revu depuis l'année 2018, celui-ci traite de plusieurs aspects, notamment la rémunération et l'allocation du maire et des conseillers. Un avis de motion a été donné le 6 septembre 2022, accompagné du projet de Règlement, lequel était disponible au public.

Le conseil a adopté le Règlement numéro 591-2022 relatif au traitement des élus municipaux et abrogeant le Règlement numéro 530-2018, lequel entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## 2.7 MAMH – Avis de refinancement – Chalet des loisirs – Approbation

Et

## 2.8 MAMH – Avis de refinancement – Chalet des loisirs – Concordance courte échéance – Approbation;

Le conseil a procédé au renouvellement de l'émission de billets pour le Chalet des loisirs, selon les informations soumises par le ministère des Affaires municipales du Québec, dont les soumissions ont été préparées par le ministère des Finances du Québec et déposées sur SEAO et ouvertes par ce dernier.

Le solde actuel au début du renouvellement est de 374 500 \$, le taux est de 4,96 %, lequel sera de nouveau renouvelable au terme de 4 ans et 8 mois.

## 2.9 Rôle d'évaluation foncière – Dépôt

Le conseil a pris acte du dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière pour les exercices financiers 2023-2024-2025 de la Municipalité, dont un avis public à cet effet a été émis en date du 19 septembre 2022, disponible sur le site Internet de la Municipalité et sur les tableaux d'affichage.

## 2.10 Le Bagotier – Taux applicables aux publicités pour 2023 – Approbation

Les tarifs de vente de publicités du Bagotier n'avait pas été indexé depuis 2018, le conseil a autorisé un ajustement de la tarification applicable pour l'année 2023 et les suivantes, jusqu'à leur prochaine révision ci-dessous. Voici les tarifs avant taxes:

Format	Montant
Carte d'affaires (1/8 page) noir et blanc	165 \$
Carte d'affaires double horizontale ou verticale (1/4 page) noir et blanc	300 \$
Demi-page intérieure noir et blanc	450 \$
Demi-page intérieure de la couverture intérieure noir et blanc	550 \$
Demi-page extérieure couverture couleur	825 \$
Page complète intérieure noir et blanc	1 100 \$
Page complète extérieure couleur	1 500 \$

## 2.11 Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels – Création et nomination

Le conseil a procédé à la création du Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot qui agira selon la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, et ce, à titre consultatif, ainsi que de nommer les personnes responsables dudit comité et d'approuver la Politique de fonctionnement du Comité sur l'accès à l'information.

## 2.12 RH – Direction générale – Ajustement salarial 2023 – Approbation

Puisque le maire avait négocié le salaire de la directrice générale et que celle-ci avait consenti à ne pas avoir d'indexation en 2022, en considération du budget de la Municipalité, le conseil a accordé une indexation de 5 % au salaire de base de la directrice générale pour l'année 2023, soit le taux d'indexation qui a été accordé à tous les employés pour l'année 2022.

## 3.1 Incendie – Demandes mensuelles – Approbation

Le conseil a approuvé les achats pour le service incendie pour octobre, soit une formation IAAI, une table pliante, des produits d'entretien et un tuyau d'aspiration léger.

## 3.4 Programme de formation des pompiers – Approbation

Le conseil a autorisé la présentation d'une demande d'aide financière pour la formation d'un (1) pompier dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel auprès du ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Maskoutains.

### 3.5 Service incendie – Embauche – Approbation

Le conseil a approuvé l'embauche de monsieur Dave Desrochers au poste de pompier recrú, à titre de pompier volontaire à temps partiel et dont le salaire et les conditions sont énumérés à la Politique des conditions de travail de la Municipalité.

### 4.1 Règlement numéro 592-2022 relatif à la circulation des véhicules tout terrain (VTT) et des motoneiges sur les rues – Avis de motion et projet de Règlement

Un avis de motion a été donné, ainsi qu'un projet de règlement a été déposé à l'égard du Règlement numéro 592-2022 relatif à la circulation des véhicules tout terrain (VTT) et des motoneiges sur les rues, lequel traite de la demande du Club Asan pour le 2<sup>e</sup> Rang, la 4<sup>e</sup> Avenue et le rang Saint-Augustin.

Le Règlement a pour objet notamment de permettre la traverse et la circulation sur moins d'un kilomètre aux véhicules tout terrain, aux motoneiges et aux côte à côte sur les chemins municipaux, aux endroits déterminés et selon les règles édictées en respect des obligations du ministère des Transports du Québec. Des copies sont disponibles à l'attention du public à la Municipalité ou sur le site Internet.

### 5.2 Station d'épuration – Mandat et autorisation de produire une demande de modification du certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) – Approbation

et

### 5.3 Modification du CA de l'Environnement – Mandat WaterOClean

Puisque des modifications à l'Autorisation ministérielle doivent être demandées dans le cadre de la construction de la nouvelle station d'épuration pour permettre à la Municipalité de mener à bien le projet, principalement en ce qui concerne la mécanique de procédés, le conseil a autorisé la production et l'envoi d'une demande de modification de l'Autorisation ministérielle émise dans le cadre de la modernisation de la station d'épuration des eaux usées, auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, par la firme d'ingénierie WaterOClean.

### 5.4 Usine – Extra pour raccordement de la conduite d'aqueduc existante au nouveau bâtiment – Ratification

Le conseil a ratifié l'autorisation de paiement pour des frais supplémentaires liés à l'avis de changement numéro AC-01, relativement au raccordement de conduite d'aqueduc existante au nouveau bâtiment, dans le cadre de la construction de la station d'épuration des eaux usées, au montant de 2 933,91 \$, avant les taxes applicables.

### 5.5 Relais routier Petit et baie de lavage – Avenant à l'entente industrielle – Approbation

Le conseil a autorisé la signature d'un avenant à l'entente datée du 12 décembre 2017, laquelle entente intervient entre la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, 9161-3430 Québec inc. ainsi que Relais routier Petit inc. Cet avenant ajoute à l'entente les lots de la baie de lavage de Relais routier Petit inc., pour permettre la desserte et pour régulariser les aspects financiers et permet la prolongation temporaire de l'entente selon les termes environnementales et la consommation prévue à l'entente initiale, et ce, en attente de la signature d'une nouvelle entente.

### 7.1 Règlement de concordance au SAR – Alain Delorme – Mandat

À la suite de l'approbation par la Commission de protection du territoire agricole du Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec, le Règlement numéro 21-585 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement (SAR) de la MRC des Maskoutains est conforme aux orientations gouvernementales en aménagement du territoire et en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

En terme plus concrets, c'est l'autorisation de dézonage, de l'exclusion de la zone agricole pour une superficie de 6 hectares correspondant à une partie du lot 1 956 561, dont deux hectares deviendront en zone commerciale et 4 en zone résidentielle.

Le conseil a mandaté monsieur Alain Delorme, urbaniste, pour effectuer la mise à jour règlementaire de concordance au Schéma d'aménagement et de développement (SAR) en lien avec le Règlement numéro 21-585 de la MRC des Maskoutains, ce qui est la dernière étape pour que les terrains puissent être conformes urbanistiquement à de futures constructions.

### 7.2 Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – Ouverture de candidatures – Approbation

Le conseil a autorisé l'affichage de l'appel de candidatures pour deux postes de représentants des citoyens au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, pour la période de mars 2023 au 28 février 2025.

Toute personne intéressée ou les personnes dont le mandat prend fin peuvent présenter leur candidature. Les représentants des citoyens bénéficient d'une compensation monétaire pour chaque présence. Les détails sont disponibles à l'appel de candidature sur le site Internet de la Municipalité.

### 7.3 Garage au 787, rue Principale, Sainte-Hélène-de-Bagot – Lot 4 426 605 – Non reconnaissance du droit d'usage et de droit acquis – Avis

Puisque le propriétaire du lot numéro 4 426 605 a établi des aménagements sur une parcelle de terrain de la Municipalité, cette dernière a

avisé qu'il n'y aurait ni vente, ni location, ni cession, ni droit d'usage, ni droit acquis, ni prescription acquisitive liés à cette parcelle de terrain situé sur le lot 6 408 447. Elle avise également qu'elle peut récupérer en tout temps son terrain sans avis ni dédommagement.

### **8.2 Asphalage manuel – Vel-cour asphalte Ltée – Approbation**

Le conseil a ratifié l'autorisation des travaux de réparation et de resurfaçage avec de l'asphalte et de la super colle, en travaux manuels, et des travaux de pose mécanique à travers les chemins de la Municipalité à l'automne, ainsi que la réparation du tour des regards, et ce, par la compagnie Vel-Cour asphalte Ltée, au montant de 20 800 \$, avant les taxes applicables.

### **8.3 Service de vacuum pour puisards – Vacuum Drummond inc. – Approbation**

Le conseil a ratifié l'autorisation des travaux de service de vacuum pour vidanger les regards sanitaires par la compagnie Vacuum Drummond inc., au montant de 2 887,94 \$, avant les taxes applicables.

### **8.4 Ponceau Chemin Courtemanche – Travaux d'urgence – Ratification**

La Municipalité a dû procéder à des travaux d'urgence, suite à l'affaissement d'un ponceau au coin du Chemin Courtemanche, appartenant à la Municipalité. Celui-ci s'est effondré, brisé et affaissé, entraînant une situation d'urgence par l'affaissement de la route et le blocage de l'écoulement des eaux, ainsi que l'inondation des terrains privés voisins.

L'état d'urgence a été constaté par l'ingénieur de la MRC des Maskoutains, monsieur Charles Damian, qui a confirmé qu'un plan d'ingénieur n'était pas requis dans une telle situation d'urgence, mais qui a transmis à la Municipalité les règles obligatoires à respecter pour le changement d'urgence dudit ponceau.

Les élus du conseil ont été avisés immédiatement de la situation et la directrice générale a autorisé les travaux d'urgence, que le conseil a ratifié lors de la séance du conseil.

### **9.1 Dek hockey – Proposition de modification – Autorisation**

Le conseil avait demandé de diffuser à nouveau le devis pour la fondation d'un jeu de dek hockey cet automne. Pour ce faire, une nouvelle évaluation budgétaire était requise pour évaluer le mode de diffusion du devis. Avec l'augmentation des coûts de béton, d'armature et autres frais, l'évaluation actuelle de la fondation est au montant de 339 440 \$, avant taxes. Le conseil juge inapproprié de faire une telle dépense et de devoir procéder par règlement d'emprunt pour financer la mise en place de l'infrastructure.

Toutefois, suite à une analyse et en considérant que la Municipalité possède déjà tout le matériel pour pouvoir mettre ce jeu à la disposition des citoyens, à l'exception des poteaux et du filet et qu'il est demandé depuis plusieurs années, le conseil a pris la décision d'optimiser les infrastructures déjà en place. Une évaluation a été faite et il est possible d'optimiser les infrastructures en place, sans briser ni démolir quoi que ce soit et offrir une plus grande gamme de services à la population.

Le conseil a donc pris la décision :

D'AUTORISER l'installation de la surface de dek hockey sur la fondation de la patinoire, laquelle sera installée chaque printemps et désinstallée chaque automne; et

D'AUTORISER l'installation d'ancrages nécessaires, afin de permettre les installations et désinstallations annuelles, sans bris à la fondation de la patinoire, par les spécialistes reconnus en la matière; et

DE CONFIRMER que suite à la première installation, ce sera le service des travaux publics qui aura la responsabilité de l'installation du dek hockey et du skatepark à l'intérieur de la patinoire, par le personnel affecté audit service; et

DE REFUSER le démantèlement de la patinoire pour que les citoyens puissent bénéficier de cette infrastructure sportive pour exercer les sports d'hiver; et

D'APPROUVER la commande de poteaux et des filets nécessaires, avant le 31 décembre 2022, afin de pouvoir bénéficier de la subvention FDR.

### **9.2 Skatepark – Achats et réparation de modules – Autorisation**

Le conseil a approuvé l'offre soumise par monsieur Stéphane Vallée, de la compagnie Spin Skatepark / Skatesshop et spinworks, au montant de 9 950 \$, avant les taxes applicables, pour améliorer les modules de Skate. Ces améliorations sont en partie payées par une subvention reçue dans le cadre du FDR de la MRC des Maskoutains.

**L'entièreté du procès-verbal se trouve sur notre site Internet. Prendre note que le livre officiel des procès-verbaux, se trouvant au bureau municipal, a préséance sur toute autre version.**



## AVIS PUBLIC

### RÈGLEMENT NUMÉRO 591-2022 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 530-2018

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA  
SOUSSIGNÉE, QUE :

Lors d'une séance régulière du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, tenue le 4 octobre 2022, le conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot a adopté le Règlement numéro 591-2022 relatif au traitement des élus municipaux et abrogeant le Règlement numéro 530-2018.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit projet de règlement au bureau municipal au 421, 4<sup>e</sup> Avenue Sainte-Hélène-de-Bagot aux heures régulières d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 5 octobre 2022,

Micheline Martel, OMA  
Directrice générale et greffière-trésorière



Depuis déjà 22 ans, la SPAD est en activité afin de fournir à la population un service éthique et professionnel pour le contrôle animalier.

Votre Municipalité a mandaté la Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD) pour voir au contrôle et à l'enregistrement de tous les chiens ainsi qu'à l'émission de licences et la distribution de médaillons d'identification.

#### AUTRES SERVICES



Service de cueillette  
d'animaux errants  
ou mort



Vente de licences  
et recensement  
animalier



Application des lois  
et des règlements



Service d'adoption  
avec garantie de santé

1605, rue Janelle  
Drummondville  
QC J2C 5S5

Tél.: 819 472-5700  
Sans frais : 1 855 472-5700  
info@spad.ca | spad.ca



La prochaine séance du conseil sera tenue le 1<sup>er</sup> novembre 2022, au 421, 4<sup>e</sup> Avenue.



## AVIS PUBLIC

Pour consulter les Avis publics :

- ➔ 421, 4<sup>e</sup> Avenue (bureau municipal)
- ➔ 425, 6<sup>e</sup> Avenue (chalet des loisirs)
- ➔ [www.sainte-helenedebagot.com](http://www.sainte-helenedebagot.com)  
(onglet AVIS PUBLIC)

## TAXES MUNICIPALES

### 3<sup>e</sup> versement

La Municipalité vous rappelle que le 3<sup>e</sup> versement venait à échéance le 23 août 2022. Si vous avez un solde impayé, téléphonez au bureau municipal au 450 791-2455, poste 0, afin de connaître le montant exact à payer, incluant les intérêts.



### DATES D'ÉCHÉANCE

1 <sup>er</sup> versement	24 février 2022
2 <sup>e</sup> versement	25 mai 2022
3 <sup>e</sup> versement	23 août 2022



## **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT**

### **APPEL DE CANDIDATURES**

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot est à la recherche de candidats et candidates intéressés à siéger au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Formé conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A 19.1), le CCU est chargé de formuler des recommandations au conseil municipal sur toute demande de dérogation mineure, de plan d'implantation et d'intégration architecturale, de plan d'aménagement d'ensemble ou sur toute question en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement ou de construction que lui soumet le conseil municipal.

Ce comité est composé de trois membres du conseil municipal, de quatre citoyens résident sur le territoire de la municipalité ainsi que du maire et de l'officier municipal en bâtiment, qui agit comme fonctionnaire désigné et secrétaire du comité. Il se réunit à la demande du conseil.

Les personnes intéressées doivent habiter la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot et montrer un intérêt pour les questions d'urbanisme et d'architecture. Les aptitudes et habiletés recherchées sont :

- Sens éthique et intégrité élevés;
- Connaissance du territoire;
- Capacité de jugement, d'analyse et esprit critique;
- Habileté à communiquer et à partager ses opinions;
- Sens de la collaboration et esprit d'équipe.

Toute personne intéressée est invitée à faire parvenir son curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation au plus tard le mardi 15 novembre 2022, par courriel à [info@sainte-helenedebagot.com](mailto:info@sainte-helenedebagot.com) ou au bureau municipal situé au 421, 4<sup>e</sup> Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, J0H 1M0.

Il est à prendre note que les postes citoyens sont rémunérés à raison de 30 \$ par rencontre du comité et que ledit comité se réunit en moyenne entre 3 et 6 fois par année.

Le conseil municipal procédera à la nomination de deux représentants des citoyens au comité en choisissant parmi les candidatures reçues.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 5 octobre 2022.

La directrice générale et greffière-trésorière,

Micheline Martel, OMA

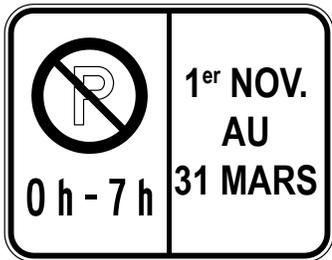


## UN ABRI D'AUTO TEMPORAIRE, OUI MAIS À QUELLES CONDITIONS ?

Selon l'article 8.1 du règlement de zonage :

Il est permis d'installer un abri d'auto temporaire sous réserve de respecter certaines conditions. Visitez notre site Internet ou téléphonez au bureau municipal.

L'abri est autorisé du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante.  
En dehors de cette période, l'abri, y compris la structure, doit être démantelé.



## STATIONNEMENT

### UN RAPPEL POUR VOUS ÉVITER DES FRAIS

Selon l'article 5.8 du règlement 578-2021 adopté le 10 août 2021 :

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 0 h (minuit) et 7 h du **1<sup>er</sup> novembre au 31 mars inclusivement** et ce, sur tout le territoire de la municipalité. La présente interdiction est levée pour les dates suivantes : 24, 25, 26 et 31 décembre, 1<sup>er</sup> et 2 janvier. Merci de votre collaboration.



## INTERDICTION DE JETER DES DÉCHETS DANS LES TOILETTES

Aidez-nous à diminuer vos coûts

Il est interdit de jeter dans les toilettes et dans l'évier toute matière susceptible de bloquer ou d'obstruer le réseau d'égouts, tels que :

Matières solides : lingettes, serviettes hygiéniques, tampons et leurs emballages, coton-tige, condoms, cheveux, petits animaux morts, etc.

Vous pouvez mettre ces matières dans votre poubelle. S'il s'agit d'un petit animal mort, placez-le dans un sac avant de le jeter à la poubelle.



## FERMETURE DES ÉCOCENTRES

Les écocentres sont ouverts de 8 h 30 à 16 h 30 et ils **fermeront le 29 novembre 2022**. Pour plus d'informations, téléphonez à la Régie au 450 774-2350 ou visitez le site Internet de la Régie au [www.riam.quebec](http://www.riam.quebec).



## MON BAC TOUT L'HIVER SANS AUCUN SOUCI

### FRÉQUENCE DES COLLECTES

De décembre à mars, la collecte se fait une fois par mois.

### TRUCS POUR QUE LA MATIÈRE NE RESTE PAS COLLÉE AU BAC

- Tapisser le fond du bac avec plusieurs épaisseurs de papier journal.
- Doubler le bac avec un grand sac à feuilles en papier brun (vendus en quincaillerie).



## SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS DU 23 AU 30 OCTOBRE 2022

Il est opportun de profiter de cette semaine pour promouvoir l'importance de réduire la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement et ainsi favoriser des alternatives écologiques s'inspirant des 3RVE, soit : la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation et l'Élimination des seuls résidus ultimes avec lesquels on ne peut rien faire d'autre pour l'instant.

La Municipalité proclame « *La Semaine québécoise de réduction des déchets* » et invite tous les citoyens à profiter de cette semaine privilégiée pour poser des gestes plus concrets pour la protection de l'environnement par la réduction des déchets qu'ils produisent quotidiennement, par un meilleur tri des matières recyclables ou compostables et par la gestion sécuritaire de leurs résidus dangereux.

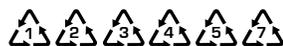


# Matières Recyclables

## PLASTIQUE (CONTENANTS)

Contenants de plastique rigide tels : lait, vinaigre, jus, ketchup, margarine, eau, shampooing, eau de javel, savon liquide.

Les contenants de plastique doivent être identifiés d'un chiffre inscrit à l'intérieur d'un triangle situé habituellement sous le contenant.



## PLASTIQUE (PELLICULE)

- Sac d'épicerie ou de magasin
- Sac à pain
- Emballage de papier hygiénique et essuie-tout
- Sac de nettoyage à sec
- Sac d'aliments congelés ou en vrac

## PAPIER ET CARTON

- Journal, circulaire
- Courrier, catalogue, revue
- Papier d'imprimante, télécopieur
- Bottin téléphonique
- Sac d'épicerie en papier
- Boîte d'œufs en carton
- Boîte de savon
- Boîte de céréales
- Carton de lait ou de jus type « Tetra Pak »

## VERRE (COLORÉ OU TRANSPARENT)

- Bouteille : vin, alcool
- Bouteille de boisson gazeuse
- Pot de toutes sortes

## MÉTAL

- Boîte de conserve
- Canette d'aluminium
- Assiette, papier aluminium

## CHANGEMENT D'HEURE / AVERTISSEUR DE FUMÉE

N'oubliez pas de reculer l'heure dans la nuit du samedi au dimanche, du 5 au 6 novembre 2022 à 2 h du matin.

Par la même occasion, il est temps de penser à changer les piles de vos avertisseurs de fumée et ce, pour votre sécurité.

Y avez-vous pensé ?



## VACCINATION ANTIGRIPPALE RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE

Vaccination à Sainte-Hélène-de-Bagot

La vaccination antigrippale sera offerte le 2 décembre 2022 au chalet des loisirs, au 425, 6<sup>e</sup> Avenue. Détails à venir via le Facebook **Municipalité de Sainte-Hélène de Bagot**, notre infolettre et l'enseigne numérique située au cœur du village.

Veillez prendre rendez-vous au [clicsante.ca](https://clicsante.ca) ou en composant le 1 877 817-5279.

Rendez-vous également disponibles dans l'un des sites suivants :

- Saint-Hyacinthe aux Galeries St-Hyacinthe
- Acton Vale au Centre sportif

Vaccin gratuit pour certaines personnes.

Pour plus de détails, consultez : [Quebec.ca/vaccingrippe](https://Quebec.ca/vaccingrippe)

# GUIGNOLÉE

de Ste-Hélène

LA COLLECTE DE LA GUIGNOLÉE  
AURA LIEU LE 3 DÉCEMBRE.

Les détails sont à venir via le Facebook municipal, l'infolettre, le journal municipal et l'enseigne numérique située au village.

*Entre Hélénois et Hélénoises, c'est tout naturel de s'entraider!  
Soyons généreux sans « faim »!*

## SOS DÉPANNAGE ALIMENTAIRE



PANIER DE NOËL

Sainte-Hélène-de-Bagot :

**450 513-0829**  
(Nouveau numéro)

**IMPORTANT** : S.V.P. communiquez avec le service avant le 3 décembre pour donner votre nom pour recevoir un panier de Noël.



## RAMONAGE DE CHEMINÉE:

**Vous aimez profiter de la chaleur et de l'ambiance de votre foyer au bois les soirs de grand froid?** Sachez que ce plaisir vient avec l'obligation d'effectuer le ramonage de la cheminée tous les ans. Une opération incomplète ou bâclée peut provoquer un feu de cheminée ou même pire!

Le service des incendies de Sainte-Hélène-de-Bagot informe les citoyens qu'il n'effectuera aucun ramonage de cheminées.

Pour un travail fait par un professionnel, référez-vous à un ramoneur membre de l'APC (Association des professionnels du chauffage). La liste des ramoneurs est dans LISTE DES MEMBRES sur le site [www.poelesfoyers.ca](http://www.poelesfoyers.ca).

### **Puis-je ramoner ma cheminée moi-même ou dois-je faire appel à un professionnel?**

Aucune connaissance technique n'est nécessaire pour passer un coup de brosse dans un conduit et ramasser de la suie. Par contre, cela commande une grande minutie.

De plus, même si vous effectuez vous-même le ramonage de votre cheminée, vous devez vous assurer que les autres éléments du système d'évacuation passent aussi sous la loupe. Ce second volet relève d'un entrepreneur détenant une licence en systèmes de chauffage localisé à combustible solide.



Confiez-lui aussi le nettoyage du système d'évacuation, au moins tous les trois ans, si vous procédez vous-même au broissage de votre cheminée.

Un ramoneur compétent inspecte l'état de l'appareil de chauffage d'appoint et de ses composants afin de repérer les bris :

- le chapeau ou le couronnement de la cheminée
- le calfeutrage des solins
- l'intérieur de son conduit d'acier inox ou de ses boisseaux
- les supports et les raccords

Il vérifie aussi la condition du conduit et du manchon reliant l'appareil à la cheminée, les dégagements par rapport aux matériaux combustibles, le fonctionnement du registre et du volet d'amenée d'air, la qualité des briques à feu de même que la présence d'infiltration d'eau, de corrosion, de fissures, de perforations, de nids d'oiseaux et plus encore.

Ces vérifications périodiques sont essentielles pour s'assurer d'un fonctionnement efficace et sécuritaire de votre appareil.



### **LES CENDRES CHAUDES DEHORS !**

Assurez-vous de déposer les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé muni d'un couvercle. Le contenant doit être déposé à l'extérieur sur une surface non combustible à plus d'un mètre de votre bâtisse pour une période de 7 jours. Afin de réduire les risques d'incendie, les cendres chaudes **NE DOIVENT JAMAIS** être déposées dans les bacs ! Elles peuvent être disposées sur le terrain.

## GRANDE CONSULTATION JEUNESSE (15 À 29 ANS)

TU AS ENTRE 15 ET 29 ANS?  
TU VEUX FAIRE BOUGER LES CHOSES!

Donne ton opinion pour les changements de demain par  
la consultation jeunesse en remplissant ce court sondage:  
<https://bit.ly/3rpkGEC>

Il y a aussi des prix à gagner. Vas-y, on t'écoute.

LA GRANDE CONSULTATION  
JEUNESSE  
MASKOUTAINE



**TA VOIX  
EST IMPORTANTE!**

TU AS ENTRE 15 ET 29 ANS?  
ON VEUT T'ENTENDRE!

UN COURT SONDAGE À REMPLIR  
ET RÉPONDRE À NOS QUESTIONS



taconsultation.com



## RAPPEL POUR LA SÉCURITÉ DES AGRICULTEURS ET DES AUTOMOBILISTES

C'est le temps des récoltes. Nos agriculteurs travaillent fort et doivent se déplacer sur nos routes. La Municipalité demande votre collaboration et veut vous sensibiliser sur la sécurité sur les chemins pendant cette période. Soyez prudent, ralentissez à la vue d'une machinerie lourde et soyez courtois envers nos agriculteurs.



## CALENDRIER COLLECTES 2022

D Déchet  
 R Recyclable  
 O Organique  
 F Férié  
C Collecte des résidus domestiques dangereux  
 G Collecte des gros rebuts



## RÉSERVATION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

	LOCATAIRE RÉSIDENT		LOCATAIRE NON-RÉSIDENT	
	avant taxe	avec taxes	avant taxe	avec taxes
Gymnase (centre com.)	369,65\$	425,00\$ (35\$/h, max.2h)	500,00\$	574,88\$
Chalet des loisirs	260,93\$	300,00\$ (30\$/h, max.2h)	304,41\$	350,00\$
Terrain de baseball	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)
Terrain de volley-ball	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)
Patinoire	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)
Terrain de tennis	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)

**POUR INFORMATION :** Martine Lupien 450 791-2455, poste 0 ou à [mun@sainte-helenedebagot.com](mailto:mun@sainte-helenedebagot.com)

**PUBLICITÉ POUR LE BAGOTIER | POUR INFORMATION :** Audrey Lapierre 450 381-2908 ou à [info@ideegraphik.com](mailto:info@ideegraphik.com)



Bibliothèque municipale de Sainte-Hélène-de-Bagot  
384, 6<sup>e</sup> Avenue | 450 791-2455 poste 2300

Mercredi 19 h à 21 h  
Samedi 9 h 30 à 11 h 30

### CONTE DE NOËL

Conte de Noël gratuit (0-5 ans)  
le 16 novembre à 18 h 30  
à la bibliothèque.

Détails à la page 18.

Nous sommes à la recherche de **BÉNÉVOLES** afin de continuer à vous offrir les services de la Bibliothèque.

Si ce défi vous intéresse, veuillez communiquer avec nous.



## L'ÉQUIPE « LES DRAGONS DE FEU » REMPORTE LA PREMIÈRE PLACE !

Le samedi 1<sup>er</sup> octobre dernier, a eu lieu le tournoi de soccer futsal, 5 vs 5, à La Présentation. Cet événement a été organisé par monsieur Cédric Plourde de l'Académie de soccer les légendes. L'équipe « Les dragons de feu » formée de 7 joueurs âgés de 8 à 12 ans a donné une performance hors pair. Après avoir disputé plus de 8 matchs d'une quinzaine de minutes chaque, c'est l'équipe « Les dragons de feu » de Sainte-Hélène-de-Bagot qui a remporté la 1<sup>re</sup> place dans sa catégorie, junior récréatif.

Bravo à toute l'équipe et un merci tout spécial à l'entraîneur bénévole monsieur Jean-Nicol Fortier.

Équipe : Éloïc Ratté, Manoé Ratté, Jacob Puppynck, Samuel Daigle, Elliot Fortier, Jérémie Tardif et Charles Goudreau

Entraîneur : Jean-Nicol Fortier



DE JUIN À DÉCEMBRE  
**UN MARCHÉ PHYSIQUE  
ET EN LIGNE!**

### LES MATINÉES GOURMANDES

Commandez sur la boutique en ligne des Matinées gourmandes ou venez sur place!

Prochaine Matinée gourmande :

Saint-Marcel-de-Richelieu  
12 novembre 2022  
9 h à 13 h

Venez encourager les producteurs  
et transformateurs.

<https://boutique.matinees-gourmandes.com/> 



ENTRAÎNEMENT  
**TABATA**  
ADAPTÉ À TOUS LES NIVEAUX!

**Début  
13 octobre**

Les jeudis soirs  
18 h 30  
100\$/10 cours  
Chalet des  
loisirs

Apporte un tapis  
et une  
gourde d'eau

Inscription au  
[jezlegendre@hotmail.ca](mailto:jezlegendre@hotmail.ca)  
ou via Messenger à  
Jézabelle Legendre



## L'Halloween et sa collecte de bonbons

Le lundi 31 octobre prochain aura lieu la collecte de bonbons à partir de 17 h 00 jusqu'à 20 h 00.

Le comité des loisirs vous accueillera au presbytère pour vous donner bonbons et friandises!  
Au plaisir de vous y voir!

Nous vous rappelons d'être prudents dans vos déplacements, de prioriser les piétons et de porter des costumes sécuritaires. Nous ne sommes pas responsables des sursauts et des mauvais tours, seulement des fous rires!



## CHASSE AUX ZOMBIES

Le comité des loisirs Ste-Hélène vous propose une belle activité d'Halloween à faire en famille ou entre amis.

### Mise en contexte :

Les loisirs de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot ont été envahis par une armée de zombies. Aide-nous à les trouver avant qu'ils ne contaminent tous les villageois!

Les énigmes et les réponses seront disponibles sur le site Internet de la Municipalité au [www.sainte-helenedebagot.com](http://www.sainte-helenedebagot.com) dans la section ACTUALITÉS dès le jeudi 27 octobre. Bonne chance!



## PARENTS ET ENFANTS SONT INVITÉS À LA PRUDENCE LE SOIR DE L'HALLOWEEN

Dans quelques jours, les enfants déambuleront de nouveau dans les rues pour prendre part à la traditionnelle cueillette de bonbons d'Halloween. Pour que cette soirée se déroule en toute sécurité, la Sûreté du Québec rappelle quelques consignes de sécurité.

D'abord, il est important de s'assurer d'être suffisamment visible car de nombreux piétons, automobilistes et cyclistes circuleront à une heure où la visibilité est réduite.

Au cours de la soirée, les enfants devraient toujours :

- Déterminer un trajet et une heure de retour avec leurs parents
- Rester en groupe ou avec l'adulte accompagnateur
- Ne jamais entrer dans la maison d'un inconnu, ni dans sa voiture
- Ne jamais suivre un inconnu, qu'il soit en voiture ou à pied
- Traverser les rues aux intersections
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois

Par ailleurs, les policiers demandent la collaboration des automobilistes, qui doivent être particulièrement vigilants et circuler à vitesse réduite, en accordant la priorité aux enfants qui sillonneront les rues.

Le 31 octobre, les policiers de la Sûreté du Québec seront présents sur le territoire pour assurer la sécurité de tous.



Dans le cadre de **La Grande semaine des Tout-Petits** qui se tiendra du **14 au 20 novembre**, la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot désire offrir des activités et ateliers afin de soutenir cette belle initiative du collectif petite enfance.

### SOIRÉE CONTE EN PYJAMA (0-5 ans) \*Gratuit\*

**Le mercredi 16 novembre prochain**, nous t'invitons à venir écouter une belle histoire. Enfile ton pyjama, apporte ta doudou ou ton toutou préféré puis rends-toi à la **bibliothèque municipale de Sainte-Hélène à 18 h 30**. Cette activité est GRATUITE et est offerte aux enfants (0-5 ans) accompagnés d'un parent.

**Information et inscription (obligatoires)** : Olivia Bourque au 450 791-2455, poste 2310

### ATELIER BOUGER AVEC MON ENFANT (0-5 ANS) \*Gratuit\*

*Bouger avec mon enfant* est une série d'activités parents et enfants se déroulant dans différentes municipalités. Chaque matinée est une nouvelle découverte d'activités thématiques où les enfants peuvent explorer leur créativité, bouger dans divers parcours et activités physiques et surtout passer un moment de qualité avec des amis et ses parents. Pour les parents, chaque matinée est une occasion d'être émerveillés par les réussites de leur enfant dans un endroit où des liens d'amitié et de confiance se bâtissent. Les ateliers sont offerts **les mercredis de 9 h à 11 h 30 au chalet des loisirs, au 425, 6<sup>e</sup> Avenue, à Sainte-Hélène-de-Bagot**. Les activités sont offertes gratuitement.

**Information et inscription (obligatoires)** : 450 771-4010, poste 2218

## INFORMATION IMPORTANTE

ATELIER

### Bouger avec mon enfant

Les ateliers de **Sainte-Hélène-de-Bagot** et **Saint-Jude** sont sur pause pour le moment.

Merci de votre compréhension.

Les ateliers *Bouger avec mon enfant* de Saint-Jude et Sainte-Hélène-de-Bagot sont sur pause pour le moment. Venez nous rejoindre à la municipalité de Saint-Dominique ou aux Loisirs Bourg-Joli.

Pour plus d'informations, surveillez notre page Facebook pour les thématiques et les dates à venir ou contactez-nous au [responsablefamille@mfm.qc.ca](mailto:responsablefamille@mfm.qc.ca) ou au 450 771-4010, poste 2254.

OCTOBRE 2022

## RETOUR CLÉ DE TENNIS

Et oui, la saison tire déjà à sa fin et il est maintenant temps de rapporter votre clé. Vous pouvez la retourner en vous présentant au bureau municipal lors des heures d'ouverture habituelles.

“ Si votre clé est remise avant le **jeudi 3 novembre**, votre dépôt de 20\$ vous sera remis. ”

Bonne fin de saison à tous!



Sclérose en plaques  
St-Hyacinthe-Acton  
**SEPSHA**



## 5<sup>E</sup> CAMPAGNE DE NOËL

La sclérose en plaques St-Hyacinthe-Acton est partenaire de la Journée Desjardins qui se déroulera le **4 novembre** au Centre des Congrès de Saint-Hyacinthe. Vous pouvez venir déjeuner, dîner ou souper pour la bonne cause.

Réservez vos places rapidement au [www.pourlaqualitedevie.com](http://www.pourlaqualitedevie.com) ou par téléphone au 450 773-6285.

# Le Salon des familles



Kiro le Clown, porte-parole de la journée

**Samedi 29 octobre**  
**9 h à 17 h**

Galeries  
St-Hyacinthe

Carre urbain

3200 Boul Laframboise, Saint-Hyacinthe  
Entrée 8



Des exposants qui plairont à toute la famille!  
Événement multigénérationnel  
Halte-garderie avec animation de La Pie Curieuse  
Kiro le Clown en avant-midi

# À L'ATTENTION DES PRODUCTEURS, DES COMMERÇANTS ET DES ARTISANS

## LE MARCHÉ DE NOËL 2022 EN MODE RECRUTEMENT!

À titre de partenaires du Marché de Noël de Saint Hyacinthe, la MRC des Maskoutains et Saint-Hyacinthe Technopole invitent les artisans, producteurs et transformateurs agroalimentaires à participer à la prochaine édition.

Ce Marché de Noël, qui connaît une popularité fulgurante, reviendra en force au mois de décembre autour du célèbre 1555 Marché public pour une 3<sup>e</sup> édition.

Plusieurs nouveautés sont au programme cette année. Ainsi, le Marché de Noël se tiendra durant les trois premières fins de semaine de décembre et il accueillera des artisans créatifs pendant les deux premières. Il se terminera en beauté avec une formule exclusivement réservée aux producteurs et aux transformateurs agroalimentaires de la région.

Voici les dates de cette 3<sup>e</sup> édition :

- Du 2 au 4 décembre (Thématique : Artisans)
- Du 9 au 11 décembre (Thématique : Artisans et producteurs, transformateurs agroalimentaires)
- Du 16 au 18 décembre (Thématique : Producteurs et transformateurs agroalimentaires)

Formulaire d'admission en ligne via le site Internet de la SDC centre-ville Saint-Hyacinthe :

<https://centrevillesainthyacinthe.com/2022/07/22/une-3e-edition-pour-le-marche-de-noel/>

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe de la SDC à [communications@centrevillesth.com](mailto:communications@centrevillesth.com) ou au 450 774-8602, poste 3.



### SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE « LES TROIS CLOCHERS »

UPTON | ST-VALÉRIEN-DE-MILTON | ST-LIBOIRE



### Conférence horticole « Tout sur le compostage », le 7 novembre 19 h 15, à la salle municipale (1384, rue Principale) de Saint-Valérien avec M. Normand Fleury

Dès maintenant, notez à votre agenda la conférence du 28 novembre à Upton avec l'équipe de Fleuristerie Bergeron, sous le thème « décorations de Noël ».

L'équipe de la société d'horticulture et d'écologie Les Trois Clochers

Yves Winter, président

[3.clochers.com@gmail.com](mailto:3.clochers.com@gmail.com)

[www.sheltc.fsheq.org](http://www.sheltc.fsheq.org)





**FEUILLICYCLAGE**

technique qui consiste à laisser les feuilles mortes sur la pelouse après les avoir déchiquetées.

**AVANTAGES**

- ✓ Fournit les minéraux nécessaires aux plantes afin qu'elles survivent à l'hiver.
- ✓ Produit un engrais naturel pour mon terrain
- ✓ Contribue à l'obtention d'un gazon plus vert au printemps

Il suffit de laisser le râteau dans la remise, et lors des dernières tontes, de retirer le sac qui recueille normalement les rognures pour les laisser tomber au sol avec les feuilles. Les tondeuses munies d'une lame déchiqueteuse sont normalement les plus adéquates pour herbicycler et feuillicycler.

La Régie est également fière de partager quelques autres trucs de pro du feuillicyclage:

1. Si la quantité de feuilles est trop grande pour être laissée au sol, disposer les surplus de feuilles dans le bac brun, et si nécessaire, dans des sacs de papier conçus à cet effet afin que ces derniers soient ramassés lors de la collecte de matières organiques.
2. Maintenir la longueur de la pelouse à 7,5 – 8 cm (3 po) de hauteur lors de la dernière tonte, ce qui favorisera son enracinement.
3. Entretenir la lame de la tondeuse qui sera bien affûtée pour bien déchiqueter.



RÉGIE  
INTERMUNICIPALE  
d'Acton et des Maskoutains  
www.riam.quebec  
450 774-2350



Pour plus d'informations,  
rendez-vous sur RECYC-QUÉBEC





La grande région de Saint-Hyacinthe  
**NOS SAVEURS LOCALES**

**Encouragez nos producteurs locaux**  
en vous procurant des chèques-cadeaux échangeables chez nos producteurs participants.

[chambrecommerce.ca/nos-saveurs-locales](http://chambrecommerce.ca/nos-saveurs-locales)

Une initiative de

La Chambre de commerce de la grande région de Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE  
Développement économique de la grande région de Saint-Hyacinthe



Tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine  
C'EST QUOI TON **PLAN B?**

**ENTRAVES MAJEURES** DÈS LE 31 OCTOBRE

## RÉFECTION DU TUNNEL LOUIS-HIPPOLYTE-LA FONTAINE

La Municipalité tient à informer ses citoyens afin de faciliter leur déplacement

Le ministère des Transports du Québec nous a fait parvenir, en octobre, un communiqué concernant la fermeture de 3 voies sur 6 du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine, et ce, à compter du 31 octobre 2022, afin de poursuivre les travaux liés à sa réfection majeure. Cette entrave d'envergure sera en vigueur jusqu'en novembre 2025. Les travaux réalisés permettront d'assurer la durabilité de l'infrastructure pour 40 ans sans autre intervention majeure.

**Gestion de la circulation dans le tunnel à compter du 31 octobre 2022 jusqu'en novembre 2025**

- 1 voie ouverte en direction de la Rive-Sud
- 2 voies ouvertes en direction de Montréal

Pour découvrir le projet, le chantier ainsi que les mesures mises en place pour atténuer les répercussions sur les déplacements, consultez le site Internet du ministère des Transports au <https://www.quebec.ca/transports/projets-routiers/tunnel-louis-hippolyte-la-fontaine> et leur page Facebook **Réfection majeure du tunnel Louis-H.-La Fontaine**.

La Municipalité a mis sur son site Internet au [www.sainte-helenedebagot.com](http://www.sainte-helenedebagot.com), dans la section « Actualités », le communiqué ainsi que le dépliant sur les options offertes en transport collectif émis par le ministère des Transports.

## CONTACT



Centre de crise et de prévention suicide

Intervention 24h/7



Suivez-nous sur

**Ligne de crise 24h/7 : 450 774-6952**  
**ou sans frais 1-844-774-6952**

**CENTRE DE CRISE  
ET PRÉVENTION SUICIDE**

Contact Richelieu-Yamaska  
420 Avenue de la Concorde Nord,  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4N9 | info@contactry.qc.ca

# Pair

La tranquillité  
d'esprit



LE CENTRE DE BÉNÉVOLAT  
DE ST-HYACINTHE INC.  
MAISON BENOIT-BENOIT

1015, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Y8

Pair est un service personnalisé d'appels automatisés qui joint les aînés et les personnes en perte d'autonomie demeurant à leur domicile pour s'assurer de leur bon état de santé. Chaque jour, à heure fixe, l'abonné reçoit son appel du programme PAIR. Les appels sont écoutés par des bénévoles et en cas de non réponse, après trois essais, une alerte est déclenchée, un répondant est avisé et effectue une vérification à votre domicile. Ce service vous est offert gratuitement par le Centre de Bénévolat de St-Hyacinthe du lundi au vendredi, sauf les jours fériés.

Pour information, contactez notre Service de Maintien à domicile au 450 250-2874, poste # 202

LE CENTRE  
**PSYCHOSOCIAL**  
RICHELIEU-YAMASKA

## VOUS SOUFFREZ DE DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE SUITE AUX ÉVÉNEMENTS DES DERNIÈRES ANNÉES

Ces mots résonnent depuis des mois et vous vous sentez plus stressé. Pour plusieurs, ils riment aussi avec **anxiété, dépression, détresse, isolement...** et cela peut se manifester et entraîner plusieurs symptômes tels que ceux décrits sur le site de quebec.ca.

Vous avez besoin de parler, de soutien, d'accompagnement pour vous aider à retrouver votre bien-être? N'hésitez pas à prendre contact avec le Centre psychosocial Richelieu-Yamaska, que ce soit pour vous ou pour un proche qui vous inquiète. **Nous pouvons vous aider!**

**450 773-1022 ou 514 454-1022**



La Clé sur la Porte est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. Pour une écoute téléphonique, une rencontre avec une intervenante ou un besoin d'hébergement, nous sommes présentes.

N'hésitez pas à nous contacter au 450 774-1843. Il y a toujours quelqu'une au bout du fil.

**Gratuit et confidentiel. 24h/7jours**



## Sainte-Hélène-de-Bagot

Voici l'horaire de nos activités pour la saison automne-hiver 2022-2023.

**Lundi matin de 8 h 30 à 10 h 30** au chalet des loisirs : pickleball à l'extérieur ou à l'intérieur l'hiver.

**Lundi soir de 18 h à 21 h 30** au presbytère : rencontre amicale pour tricoter, tisser ou simplement pour échanger sur divers sujets dans une ambiance décontractée.

**Jeudi de 8 h à 9 h 15** au chalet des loisirs : pickleball à l'intérieur.

**Jeudi de 9 h 30 à 10 h 30** au chalet des loisirs : vie active (exercice de mise forme pour tous).

**Jeudi après-midi de 13 h à 16 h** au presbytère : jeux de cartes (débutant le 20 octobre) ou autres jeux. Partage et échange (recette culinaire, horticole, artisanale décorative, etc.).

**À chaque 4<sup>e</sup> jeudi du mois à 18 h** au presbytère : souper mensuel.

**POUR RÉSERVATION :**

Madame Cécile Petit au 450 791-3280.

**À mettre à votre agenda :** Samedi soir le 3 décembre de 18 h à 23 h. Après le confinement et l'isolement, nous organisons un souper des fêtes suivi d'une soirée avec musique du temps des fêtes (folklorique) et chansons à répondre.

Des billets seront en vente prochainement au prix de 30 \$ par personne (apportez votre vin et votre bière). Détails à venir dans Le Bagotier de novembre.



### ANNIVERSAIRES MOIS D'OCTOBRE



M. Marc Audet.....	04
M. Yvan Bisaillon.....	07
Mme Lucie Moreau.....	07
Mme Lise Beausoleil.....	08
Mme Nicole Paquette.....	14
Mme Lucie Laferrière.....	15
Mme Marie-Claire Petit.....	21
M. Mario Chabot.....	31

## PROGRAMME D'INSERTION SOCIAL



Saviez-vous que le Centre de formation des Maskoutains offre des programmes d'insertion sociale pour les personnes de 16 ans et plus vivant des difficultés d'ordre personnel ou professionnel? Ces programmes s'adressent aux

individus qui présentent l'une ou l'autre des incapacités suivantes : déficience intellectuelle légère, trouble du spectre de l'autisme, difficulté d'apprentissage, problème de santé mentale, scolarisation insuffisante avec difficulté d'adaptation et traumatisme crânien.

Les différentes formations donnent accès à un cheminement personnel favorisant l'acquisition de compétences de base. L'intégration sociale favorise l'autonomie et le sens de l'initiative, la gestion et l'organisation du quotidien, le développement personnel

**Audrey Gatineau,**  
conseillère en information scolaire et professionnelle  
audrey.gatineau@cssh.qc.ca | 450 773-8401, poste 6731

Audrey Gatineau Pro

et social, la communication et les relations interpersonnelles, la responsabilisation de l'individu, la créativité et la mise en forme physique.

3 programmes sont offerts au point de service de Saint-Hyacinthe. Le programme Caméléon amène les élèves à travailler dans une friperie et effectuer différents projets en lien avec le recyclage de vêtements. Il y a également Camé-recycle qui consiste à participer à différents plateaux de travail en lien avec la cuisine, l'hygiène de vie, les arts, l'activité physique, la communication et plus encore. Toujours à Saint-Hyacinthe, le programme Cafétéria est offert et celui-ci consiste à travailler au bistro du Centre de formation des Maskoutains. Les élèves effectuent toutes les tâches en lien avec la gestion et la mise en œuvre d'un service alimentaire.

Au point de service d'Acton Vale, nous retrouvons le programme IS Vélo. Par le travail dans l'usine-école d'Action Sport Vélo, chaque adulte a l'occasion d'explorer le métier d'aide-mécanicien de vélos qui comprend les tâches de démontage de vélos usagés, remise à neuf de vélos, récupération de divers matériaux et entretien des lieux de travail.



# Infos COORDONNÉES

## BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 421, 4<sup>e</sup> Avenue, 2<sup>e</sup> étage  
Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0

Téléphone: 450 791-2455  
Télécopieur: 450 791-2550  
Courriel: [mun@sainte-helenedebagot.com](mailto:mun@sainte-helenedebagot.com)  
Site Internet: [www.sainte-helenedebagot.com](http://www.sainte-helenedebagot.com)

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

**CENTRE COMMUNAUTAIRE** 421, 4<sup>e</sup> Avenue  
**CHALET DES LOISIRS** 425, 6<sup>e</sup> Avenue  
**BIBLIOTHÈQUE** 384, 6<sup>e</sup> Avenue

## SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND (S.P.A.D.)

1-855-472-5700 • [www.spadrummond.com](http://www.spadrummond.com)

## RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350 • [www.riam.quebec](http://www.riam.quebec)

## ÉCOCENTRES

450 774-2350

- St-Hyacinthe : 1880, rue Brouillette

- Acton Vale : 68, rue Noël-Lecomte

## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DE SAINT-HYACINTHE

450 773-8401

## SÛRETÉ DU QUÉBEC

450 778-8500

## MRC DES MASKOUTAINS

Maintenant un seul numéro :

**Général** : 450 774-3141 [www.mrcmaskoutains.qc.ca](http://www.mrcmaskoutains.qc.ca)

(Service d'évaluation, Programme de rénovation, Patrimoine, Cours d'eau, Bandes riveraines, Bassin versant, Famille, Développement social et développement rural, Urbanisme, Permis pour les boisés, etc.)

**Transport adapté** : 450 774-8810

**Transport collectif** : 450 774-3173

**St-Hyacinthe Technopole** : 450 774-9000



## PAROISSE SAINTE-HÉLÈNE

450 791-2480

## ÉCOLE PLEIN SOLEIL

450 773-1237

## BUREAU DE POSTE DE SAINT-LIBOIRE

450 793-4188

## COMPTOIR DE SERVICE POSTAL DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

450 791-2666

655, rue Principale

## DÉPUTÉ PROVINCIAL

1-800-969-3793 • André Lamontagne

## DÉPUTÉ FÉDÉRAL

450 771-0505 • Simon-Pierre Savard-Tremblay

## CÂBLEVISION @

1 800 567-6353 • [www.cablevision.qc.ca](http://www.cablevision.qc.ca)

## SOGETEL @

1 866 764-3835 • [www.sogetel.com](http://www.sogetel.com)

## TÉLÉBEC @

1 888 835-3232 • [www.telebec.com](http://www.telebec.com)

## MASKATEL @

450 250-5050 • 1 877 627-5283 • [www.maskatel.ca](http://www.maskatel.ca)



JOYEUSE HALLOWEEN!  
Bonne chasse aux bonbons!



**Judith Racicot**  
jraticot@lussierchevrolet.com

450 778-1112 poste 260  
Cell.: 450 278-2697

SUIVEZ-NOUS SUR 

## AUTOCUEILLETTE Camerises

172 4<sup>e</sup> Rang, Ste-Hélène-de-Bagot

François Demeule et Jocelyne Lanoie  
450 230-0085

Surveillez notre ouverture via notre page :

 Camerises Ste-Hélène-de-Bagot



**PIERRE-YVES MARTIN**  
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN inc.



320, HENRI-PAUL FOREST  
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT  
J0H 1M0

TÉL.: (450) 778-7271



**Anick Forgues**

Agente en assurance de dommages des particuliers

anick.forgues@ssq.ca

Tél.: 1 579 883-9129

SSQ Cabinet de services financiers  
4-384, rue Céline-Rajotte  
Ste-Hélène-de-Bagot (Qc) J0H 1M0  
assuranceanickforgues.com



**Ferme SECO inc.**

Pépinière de plantes pérennes fourragères  
& distribution de biochar

-  Végétalisation stratégique
-  Biodiversité et pollinisation
-  Amendement de biochar
-  Réduction de gaz à effet de serre

Bureau: 450-501-2899  
Ferme: 819-475-0799  
fermeseco@hotmail.com  
Situé à St-Nazaire d'Acton



**MINI-ENTREPÔTS**  
— SAINTE-HÉLÈNE —

☎ 450 381-6664

✉ info@entrepotstehelene.ca

Complexe de mini-entrepôts  
moderne avantageusement situé  
près de l'autoroute 20

**POUR LOCATION  
DISPONIBLE  
DÈS MAINTENANT!**

entrepotstehelene.ca





*Daniel Beaucauge et Carole Lanoie, propriétaires*  
 325, 3e rang Sainte-Hélène-de-Bagot Qc J0H1M0  
 Tél.: 450 791-2055 (domicile) Cell.: 450 888-3143

# AspirateurFR

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL  
**SERVICE À DOMICILE**

DÉPOSITAIRE

**Francis Rajotte**  
**450 502-7349**  
 francis@aspirateurfr.com  
 2720, Boul. Laurier Est  
 Saint-Hyacinthe Qc  
 J2R 1P8





ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - AGRICOLE

**DAVID FLUET** | PROPRIÉTAIRES  
**MARTIN FLUET**

TRAVAUX DE BÉTON

STRUCTURE D'ACIER

CHARPENTE DE BOIS

450 888-1313  
 780, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot  
 www.dfcoffrages.com

RBQ 8335-0868-42



**ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN AGRICOLE**

**SERVICES SPÉCIALISÉS REMO**

COMMERCIAL & RÉSIDENTIEL

**450 791-2209** REMO KESSELRING  
 servicesspecialisesremo@hotmail.com

305, 5<sup>e</sup> avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot

*Sophie Joubert*  
 décoratrice designer

Services complets de décoration d'aménagement intérieur



**450 791-2328**  
 d.deco.design@hotmail.com  
 SUR RENDEZ-VOUS



PROY

CONSTRUCTION

QUALITÉ SERVICE

**450 791-2221**  
 PATRICK ROY, président

Projet clé en main

- Pose de portes et fenêtres
- Revêtement extérieur
- Gestion de projet
- Projet domiciliaire
- Garantie Maison Neuve
- Installation de murs et de planchers préfabriqués

865, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0

# NOUS AVONS DÉMÉNAGÉ!

L'équipe Ultramar est ravie de vous accueillir dans ses nouveaux locaux pour tous vos besoins en carburant.

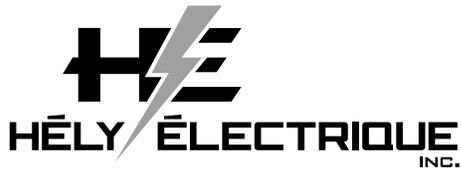
Venez nous rencontrer: 909, rue Paul-Lussier  
 Ste-Hélène-de-Bagot, QC, J0H 1M0  
 Tél : 450-791-2462



**NOTRE ÉNERGIE À VOTRE SERVICE**  
 CARBURANTS • MAZOUT • LUBRIFIANTS



*\*Ultramar est une marque déposée d'Énergie Valero inc. utilisée sous licence par Corporation Parkland.*



Yves Léonard

329, rue Henri-Paul Forest  
Ste-Hélène-de-Bagot (Qc) J0H 1M0  
RBQ : 5687-7996-01

Cell. : 450 518-4128  
Tél. : 450 381-4128  
yleonard20 @ hotmail.com

# FDF

## Plomberie et Services

Une Entreprise de Francis Dussault

☎ 450-209-7326 ✉ servicesfdf@gmail.com



Profitez gratuitement  
de notre service de livraison  
dans votre secteur

Médicaments d'ordonnance  
et en vente libre livrés  
directement à votre porte.

Joanie Richard  
Pharmacienne  
propriétaire

5950, rue Martineau  
Saint-Hyacinthe  
450 796-4006  
accespharma.ca

Accèspharma  
par Walmart



337, 3<sup>e</sup> rang  
Sainte-Hélène  
QC J0H 1M0

### Débosselage Peinture

- ▷ Anti-rouille ▷ Redressement de châssis
- ▷ Pose de pare-brise ▷ Estimation d'assurance

**450.791.2217** FAX: 450.791.2219

## G-DION & FILS INC.

### ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

154, Saint-Patrice, Saint-Liboire QC, J0H 1R0

PIERRE DION

RÉSIDENTIEL | COMMERCIAL | INDUSTRIEL | AGRICOLE



SANS FRAIS 1 800 808-4481 | [www.dionelectrique.ca](http://www.dionelectrique.ca)



ASSEMBLÉE NATIONALE  
QUÉBEC

Bureau de circonscription

1072, rue Dubois, Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Téléphone : 450 546-3251

Télécopieur : 450 546-5794

Sans frais : 1 800 969-3793

Andre.Lamontagne.John@assnat.qc.ca



André Lamontagne

Député de Johnson

Ministre responsable des régions  
Centre-du-Québec et  
Chaudière-Appalaches



PUREBEDDING

## Ripe de Papier Super Absorbante

326, 2<sup>e</sup> rang, Sainte-Hélène-de-Bagot  
(Québec) J0H 1M0  
[www.purebedding.ca](http://www.purebedding.ca)

## 5 X PLUS ABSORBANTE QUE LA RIPE DE BOIS

- Absorption instantané
- Pas de ruissellement
- Réduit vos coûts \$\$\$
- Réduit les odeurs d'ammoniaque
- Réduit de 50% le volume du fumier
- Choix écologique sans poussière
- Se composte très rapidement

**MAUDE GRENIER**  
Représentante  
Cell.: 450 209-7780



**DEGRANDPRÉ**  
PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

---

**WARWICK | VICTORIAVILLE | DRUMMONDVILLE**  
1, ROUTE 116 Est | 389, BOUL. DES BOIS-FRANCS N | 5224, BOUL. ST-JOSEPH

**888-797-3286**      **GROUPEDGP.COM**  
info@groupedgp.com      RBQ : 8335-7996-13

ALIMENTATION **FAMILLE**  
**Croteau** INC.



*Émilie & Daniel Croteau*  
Épiciers, propriétaires

**Marché Ste-Hélène**  
685 rue Principale  
Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0  
Tél. : 450-791-2412 Téléc. : 450-791-2823




**Érablière  
L'Autre  
Versan**

- ✳ Repas de cabane à sucre
- ✳ Traiteur froid et chaud
- ✳ Produits de l'Érable
- ✳ Cuisine du terroir

**OUVERT À L'ANNÉE**

Hélène Belley & Stephan Roy  
350, 4<sup>e</sup> rang, Sainte-Hélène-de-Bagot  
**450-791-2616**



*Émilie & Daniel Croteau*  
Propriétaires

**Bonisoir Ste-Hélène**  
569 rue Principale  
Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0  
Tél. : 450-791-2232 Téléc. : 450-791-2495

ALIMENTATION **FAMILLE**  
**Croteau** INC.

*Excavation*  
**Sylvain Plante**  
R.B.Q. 8102-7773-03 *et Fils Inc.*

219, Rang Charlotte  
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

**TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION**

Gravier • Sable • Pierre  
Terre à jardin  
Terre à gazon tamisée  
INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES  
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION  
MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER  
PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V




*Sylvain : 450 793-2534    Bur. : 450 793-2535*



**IRRIGATION  
MARCEL GIRARD ET FILS INC.**

**450 791-2431**

521, rang Sainte-Hélène, Sainte-Hélène-de-Bagot

*Efficacité et expérience depuis plus de 30 ans!*

**450-791-2144**

Coiffure pour Elle et Lui

*Salon Francine Fluet Enr.*

526, 3<sup>e</sup> rang  
Ste-Hélène de Bagot  
J0H 1M0



*Relais Routier*  
**Petit**  
TruckPro

549 3<sup>e</sup> RANG,  
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT (Qc)  
J0H 1M0  
www.relaispetit.ca

- SERVICES MÉCANIQUES POUR VÉHICULE LOURDS
- SERVICES DE LAVAGE ET DE POLISSAGE
- MAGASIN DE CHROME
- SERVICES DE ROUTE

RENDEZ-VOUS  
450-791-2122




RBQ 5592-8188-01

**PAYSAGEMENT**  
*Lapierre*



Sainte-Hélène-de-Bagot  
www.paysagementlapierre.com

**450-791-2765**  
patricklapierre@ntic.qc.ca





**Matériaux de construction**  
**Quincaillerie**  
**Intrants et services agricoles**



655, Principale, Sainte-Hélène-de-Bagot

**450 791-2666**

bmr.ste-helene@agiska.coop

**LAFORCE**  
**MÉCANIQUE**  
**450 381-AUTO**

TRAITEMENT  
POUR PARE-BRISE

**Aquapel**



EN RÉPARATION AUTOMOBILE  
ATELIER DE MÉCANIQUE

**NOUVEAU**  
**ALIGNEMENT AUTOMOBILE**

**MÉCANIQUE GÉNÉRALE**

(FREINS, ÉCHAPEMENT, SUSPENSION,  
DIRECTION ET BIEN PLUS...)

**CHANGEMENT D'HUILE**

**TÉMOIN D'ANOMALIE**

(MOTEUR, AIR BAG, ABS, TPMS...)

**AIR CLIMATISÉ**

**VENTE ET INSTALLATION DE PNEUS**

**GONFLAGE DE PNEUS À L'AZOTE**

**ENTRETIEN COMPLET DES VÉHICULES**

**PETITE SOUDURE (MIG)**

**VOITURES DE COURTOISIE**

844, rue Paul-Lussier  
SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT  
**450 381-2886**

**SITUÉ DANS LE  
PARC INDUSTRIEL**

HORAIRE  
HABITUEL

**LUNDI AU VENDREDI  
7H30 À 17H30**

# ÉQUIPE MARTIN LUSSIER



**RE/MAX**  
**RENAISSANCE**  
AGENCE IMMOBILIERE



# 450 230 6667

**Israël Lussier**

Courtier immobilier

**Martin Lussier**

Courtier immobilier agréé DA

3100 AVENUE CUSSON - 450-771-7707

## Programme de bourses d'études

**Plus de 40 000 \$  
en bourses!**



Soumettez votre candidature au  
plus tard le 14 octobre 2022 au

[desjardins.com/caisse-valee-acton](https://desjardins.com/caisse-valee-acton)

 **Desjardins**  
Caisse de la Vallée d'Acton